



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## diabète

Question écrite n° 17858

### Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les avancées d'une étude sur le diabète de type 1. Des chercheurs affirment avoir découvert ce qui provoque le diabète de type 1. Les personnes atteintes de ce diabète doivent absolument prendre de l'insuline pour vivre, mais les traitements existants ne peuvent prévenir certains des effets secondaires de la maladie, comme les attaques cardiaques, cérébrales, la cécité et bien d'autres. L'innovation de ces chercheurs provient du fait qu'ils ont pour la première fois établi un lien entre la maladie et le système nerveux, alors que la plupart des spécialistes se concentraient jusqu'à maintenant sur le système immunitaire. Ils ont découvert qu'une anomalie des terminaisons nerveuses dans les cellules pancréatiques produisant l'insuline provoquait une réaction en chaîne qui causait le diabète 1 sur une souris. En intervenant sur ces terminaisons, les chercheurs ont réussi à empêcher, ou à faire disparaître l'inflammation des cellules responsables de la maladie. En conséquence, il lui demande si elle envisage de soutenir ces recherches dans le cadre de la lutte contre le diabète en France.

### Texte de la réponse

Le diabète est une pathologie métabolique en constante augmentation tant en Europe qu'aux États-Unis. En France métropolitaine, on dénombre environ 2,2 millions de personnes diabétiques soit une prévalence d'environ 3,3 %. La loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, tout comme le programme d'actions de prévention et de prise en charge du diabète de type 2 mis en place en 2001, vise à améliorer la prise en charge du diabète selon les recommandations de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (ANAES), à lutter contre les complications de la maladie et à prévenir le diabète. Dans ce cadre, différentes actions sont menées par le ministère chargé de la santé. L'innovation des chercheurs, ayant établi un lien entre le diabète de type 1 et le système nerveux, permet d'aborder la physiopathologie de la maladie sous un angle nouveau mettant en cause les terminaisons nerveuses dans les cellules pancréatiques à l'origine d'une réaction en chaîne aboutissant au diabète chez la souris. Cette étude n'en est toutefois qu'au stade expérimental, avec les réserves imputables au modèle animal qui reste à démontrer chez l'homme. De multiples recherches sont menées en France et en collaboration avec d'autres pays européens, tant dans le domaine clinique que dans celui des sciences fondamentales. Ainsi chaque année sont financés, dans le cadre des programmes hospitaliers de recherche clinique, des projets ayant trait au diabète, le plus souvent en lien avec des unités de recherche fondamentales du CNRS et de l'INSERM. Un programme national de recherche sur le diabète a été développé avec les objectifs de développer, d'une part, la recherche dans le domaine du diabète en favorisant la mise en place de réseaux et, d'autre part, le transfert de l'innovation issue de la recherche fondamentale vers l'application médicale. Plusieurs grands axes thématiques sont explorés ces dernières années comme la cellule bêta et la sécrétion insulinaire, la signalisation et les mécanismes d'action de l'insuline, les aspects moléculaires et génétiques du métabolisme, les complications du diabète, l'épidémiologie et la prise en charge, la pharmacologie. De ce fait, le rendu des résultats dans des grandes revues scientifiques internationales est indispensable pour faire état des progrès de la connaissance et lier les travaux entre eux. Toutefois, ces progrès ne constituent pas encore pour autant des traitements curatifs du diabète, déclinables en

pratique clinique quotidienne. Il ne s'agit que de recherches préliminaires, destinées à orienter les explorations pharmacologiques ultérieures. Plusieurs années d'investigations, tant au sein des équipes de chercheurs en sciences fondamentales qu'au niveau des grandes firmes pharmaceutiques, sont encore nécessaires pour la mise au point de thérapeutiques sûres, applicables à grande échelle.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17858

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Santé, jeunesse, sports et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 février 2008, page 1563

**Réponse publiée le :** 2 septembre 2008, page 7644